

Service Pénitentiaire

Prison de

Ruhengeri

Ruhengeri



9638

Nom

Rusekabaunga

Origine

Cywe

Chefferie

Inulera

Territoire

Ruhengeri

Profession

Contracte'

N° du R.E.

5332

Formule dactyloscopique :

Arrêté le

29-6-51

Condamné le

29-6-51 à

15j de S.P.P.

50jrs. Am. ou 10j. S.P.S.

20jrs F.I. ou 4j. C.P.C.

1/4 de peine :

Sorti le

14-7-51 au 24-7-51 au 28-7-51

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P. O. [Signature]

REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL de police de Ruhengeri

Reg. du M.P. N°

Reg. du rôle. N°

204

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à

Ruhengeri

de recevoir et emprisonner le nommé

RUSEKADAHUNGA fils de

Nziza (C. v. et de Nyambara C. v.) ex. l'inc. ex. s. chef
Kwamitera Chef Kamari Territoriale Ruhengeri

condamné par jugement du Tribunal

de Ruhengeri

en date du

29.6.51

194

devenu irrévocable le

194

à

du chef d

15 jours de S.F.P. + 30 francs Amende à payer dans

un délai de 15 jours ou 30 jours de S.F.P. + 21 Frs
de frais du procès à payer dans un délai de 15 jours ou 30
jours de S.F.P.

Ruhengeri

, le

29.6.51

194

1951

Du chef de Abandon de
travail - Art. 48. D. 16.3.1922

L'Officier du ministère Public,

h. G. G.